



MSA

Santé au Travail
1 place des Maraichers
84056 AVIGNON

SEPR Electroréfractaire
RN7 84130 LE PONTET
Service Médical
☎ 04 90 32 71 68

EDF
(ERDF-GrDF, Gaz de france- Suez, RTE.)
Service de santé au travail
1630 Av de la Croix Rouge
BP 337 84046 AVIGNON
Cedex 9
☎ 04 90 13 25 20

CONSEIL GENERAL
Service de Médecine
Professionnelle
et de Prévention
Rue Viala
84909 AVIGNON
☎ 04 90 16 13 94

MAIRIE d'AVIGNON
Médecine Préventive
1 rue Bourguet
84000 AVIGNON
☎ 04 90 27 68 11

AIST-AVIGNON
18 Av de FONTCOUVERTE
84000 AVIGNON
☎ 04 90 87 33 04

Communes 84 : Avignon,
Bédarrides, Caumont,
Chateauneuf du pape, Le Pontet,
Morières, Sorgues, Vedène.
Communes 30 : Les Angles,
Villeneuve.

Communes 13 : Barbentane,
Boulbon, Cabannes,
Chateauneuf, Eyragues,
Graveson, Maillane, Noves,
Rognonas, Saint-Remy, Molleges
(compétence partagée)

Service Inter-entreprise
pour les salariés
du secteur Privé ↓

ORANGE : AIST84
r Bretagne
84100 ORANGE
☎ 04 90 34 07 85

Centres secondaires :
• VALREAS BOLLENE

CARPENTRAS : GMSI
214 r Edouard Daladier
84200 CARPENTRAS
☎ 04 90 67 65 65

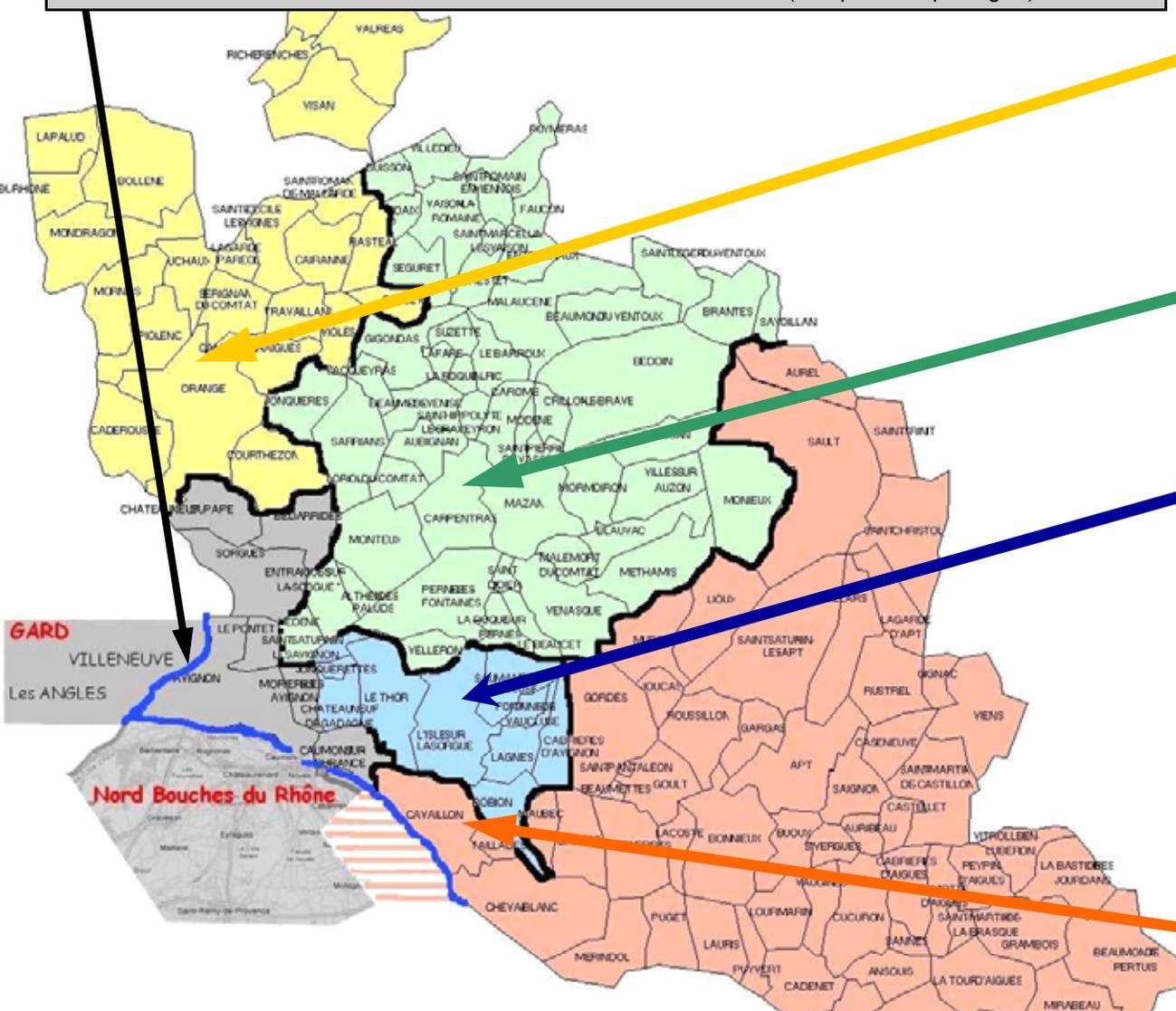
Centres secondaires :
• MONTEUX VAISON

ISLE sur SORGUE : AIST84
av Fabre de Sérignan
84800 ISLE sur la SORGUE
☎ 04 90 38 01 56

Communes :
• Cabrières,
• Fontaine de Vaucluse,
• Gadagne (Chateauneuf de)
• Jonquerette,
• Lagne,
• L'Isle sur la Sorgue,
• Robion,
• Saint-Saturnin,
• Le Thor.

CAVAILLON : DURANCE-LUBERON
BP 10039
353 route du Moulin de Losque
84301 CAVAILLON cedex
☎ 04 90 06 61 60

Centres secondaires :
• APT PERTUIS



H HOPITAL d'AVIGNON
CH Henri Duffaut,
305 rue Raoul Follereau, 84902
AVIGNON CEDEX 9
☎ 04.32.75.34.16.

H CHS MONTFAVET
2 Ave de la Pinède
84140 MONTFAVET
☎ 04 90 03 95 15

QUAND CONTACTER LE MEDECIN DU TRAVAIL ?

Ex : « VISITE DE PREREPRISE » Pendant un arrêt de travail prolongé, vous prévoyez que votre patient aura des difficultés à reprendre son poste de travail. Vous pouvez, dès les premiers mois d'arrêt, l'adresser à son médecin du travail pour préparer cette reprise et éventuellement anticiper un aménagement de poste.

Ex : VOUS SOUPÇONNEZ UNE PATHOLOGIE PROFESSIONNELLE chez un de vos patients.

Vous pouvez contacter le médecin du travail qui a accès aux postes de travail et pourra vous renseigner sur les éventuelles nuisances et les démarches à accomplir.

**Tout salarié peut directement demander une « visite médicale » (gratuite) auprès de son médecin du travail.
(Même sans avertir son employeur)**

SISTEPACA

Vous êtes médecin généraliste ou spécialiste et vous vous interrogez sur l'origine professionnelle possible d'une maladie, sur les risques d'un métier. Le SISTEPACA vous propose une aide pour repérer les maladies liées au travail, les déclarer, faciliter les recours et poser des questions

www.sistepaca.org
04.91.59.89.07.

Médecins de soins COMMENT CONTACTER LE MEDECIN DU TRAVAIL EN VAUCLUSE et environs

- Si votre patient est salarié, il bénéficie de la surveillance d'un médecin du travail attaché à l'entreprise qui l'emploie.
- Si votre patient sait joindre son médecin du travail, vous pouvez lui remettre un courrier.
- Si vous voulez contacter directement le médecin du travail, demandez à votre patient le nom de l'entreprise et de sa commune d'implantation.
- Ces renseignements vous permettront d'identifier le service de santé au travail qui pourra vous mettre en relation avec ce médecin du travail.
- A l'intérieur de ce document vous trouverez une cartographie des services de santé au travail du Vaucluse et environs.

Les services de santé au travail du Vaucluse